Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900583-20251218-20251222-DE

Feuillet 2025-149

Publiée le

Fouesnant les Glénan

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DECEMBRE 2025
N° 202512-2.2

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 décembre à dix-huit heures et quatre minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 décembre 2025, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LE GOFF, Maire.

La séance, commencée à 18h04, s'est terminée à 20h55.

Madame Liliane COQUIL est élue secrétaire de séance.

Etaient Présents :

M. LE GOFF, Mme CALIPPE (arrivée à 18h15), Mme CARAMARO, M. CHANDELIER, Mme COQUIL, M. CORNEC, Mme DE KERDREL, M. DE MONTECLER, M. DENIEL, M. ESNAULT (arrivé à 18h17), Mme FREDOU, Mme GLOAGUEN, Mme JAN, M. KALITA, Mme LE GOARDET, M. MARTIN, M. MERRIEN A, M. MERRIEN B, M. MERRIEN JN, M. SIMON, M. SMIS (arrivé à 18h38), Mme TABARLY, M TABORET, M. TOUCHARD.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme BACCON	à	M. MERRIEN
Mme COLONIUS	à	Mme TABARLY
Mme JOSSET	à	Mme CARAMARO
Mme LE BORGNE	à	M. SIMON
M. LE CAIN	à	Mme JAN

ADHESION AU PLAN 500 000 ARBRES DU DEPARTEMENT DU FINISTERE POUR LES PLANTATIONS ET AMENAGEMENTS PAYSAGERS REALISES PAR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Vu l'avis de la Commission et la présentation du rapporteur concernant l'adhésion au dispositif « Plan 500 000 arbres » du Département du Finistère pour les plantations et aménagements paysagers réalisés par la Commune,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Autorise le Maire à solliciter le soutien du Département du Finistère dans le cadre du « Plan 500 000 arbres » pour les plantations et aménagements paysagers réalisés par la commune ainsi qu'à prendre les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Fouesnant, le 18 décembre 2025

La secrétaire
Liliane COQUIL

Le Maire,
Roger LE GOFF

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212900583-20251218-20251222-DE

